

# Message du Conseil d'administration de votre SICAV

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons des modifications suivantes apportées au Compartiment JPMorgan Funds – Emerging Markets Aggregate Bond Fund, dans lequel vous détenez des actions :

- modifications de la politique d'investissement telles que décrites à la page suivante ;
- modification de la méthode de calcul de l'exposition globale, de la valeur à risque (VaR) relative à celle de l'engagement ;
- réduction des commissions pour toutes les classes d'actions.

**Vous disposez de trois options, exposées ci-après. Vous trouverez des informations plus détaillées sur ces modifications, y compris les motifs sous-jacents, à la page suivante.** Veuillez prendre connaissance de ces informations importantes. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



Jacques Elvinger *Pour le Conseil d'administration*

## Modifications apportées au prospectus – ordres acceptés jusqu'au 9 mars 2020 à 14 h 30 (CET)

### LES MODIFICATIONS

**Date d'entrée en vigueur** 9 mars 2020

**Date limite de réception des ordres de conversion/ rachat** 6 mars 2020 à 14 h 30 (CET)

### LA SICAV

**Nom** JPMorgan Funds – Emerging Markets Aggregate Bond Fund

**Forme juridique** SICAV

**Type de fonds** OPCVM

**Siège social**

6, route de Trèves  
L-2633 Senningerberg, Luxembourg

**Téléphone** +352 34 10 1

**Fax** +352 2452 9755

**Numéro d'enregistrement (RCS Luxembourg) B 8478**

**Société de gestion** JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

### VOS OPTIONS

**1 Si vous acceptez ces modifications**, aucune action n'est requise de votre part.

**2 Demander la conversion de votre investissement dans un autre compartiment.** Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite. Veuillez lire attentivement le Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de tout compartiment dans lequel vous envisagez de convertir votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus.

**3 Demander le rachat de votre investissement.** Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite.

**Nous vous invitons à passer les options 2 et 3 en revue avec votre conseiller fiscal et votre conseiller financier.** Ces options peuvent avoir des conséquences fiscales.

**Quelle que soit l'option que vous choisissez, aucune commission de rachat ou de conversion ne vous sera imputée**, sous réserve que vos ordres de transaction nous parviennent avant la date limite.

## JPMorgan Funds – Emerging Markets Aggregate Bond Fund

### Motifs sous-jacents aux modifications

Le compartiment a récemment fait l'objet d'un réexamen et va désormais adopter une stratégie de cœur de portefeuille axée sur la dette émergente, avec une diminution du niveau de risque. Un certain nombre de changements vont par conséquent être apportés à la politique d'investissement du compartiment. Ils sont détaillés ci-dessous :

- Il ne sera désormais plus possible de prendre des positions actives en devises (principalement par le biais de produits dérivés), ce qui entraînera plusieurs changements :
  - Le niveau de produits dérivés utilisés va être réduit et les options ne seront plus requises. Le compartiment va donc modifier sa méthode de calcul de l'exposition globale, d'une approche de la valeur à risque (VaR) relative à une approche par les engagements, adaptée aux compartiments ayant peu recours aux produits dérivés et à l'effet de levier ;
  - Les devises des actifs dans lesquels le compartiment investit seront mises à jour pour tenir compte du fait que les actifs seront principalement libellés en USD et en EUR, les actifs libellés dans une devise autre que l'USD étant généralement couverts par rapport à l'USD ;
- La référence aux titres de créance onshore émis au sein de la République populaire de Chine sera supprimée, car elle n'est plus nécessaire ;
- L'exposition maximale aux titres convertibles et aux actions sera réduite de 10% à 5%.
- Pour tenir compte de la diminution du risque, la Commission annuelle de gestion et de conseil pour toutes les classes d'actions sera réduite conformément au tableau ci-dessous.

Veuillez noter que le profil de l'investisseur du compartiment reste inchangé.

*Niveau de risque/rendement SRRI inchangé*

*Niveau de commission voir ci-dessous*

### Les modifications sont indiquées *en gras et en italique*

#### AVANT

#### APRES

##### **Recours à un indice de référence**

- Comparaison des performances. La composition du portefeuille du Compartiment peut présenter des similitudes avec celle de l'indice de référence.
- Base de calcul de la VaR relative.

##### **Recours à un indice de référence**

- Comparaison des performances. La composition du portefeuille du Compartiment peut présenter des similitudes avec celle de l'indice de référence.
- ~~Base de calcul de la VaR relative.~~

**Principale exposition** – Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements de pays émergents ou leurs agences ainsi que par des sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des titres de créance de catégorie inférieure à « investment grade » et des titres non notés.

Le Gestionnaire financier peut prendre des positions actives en devises afin d'optimiser les rendements.

Le Compartiment peut investir dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong.

**Principale exposition** – Au moins 67% des actifs sont investis, directement ou par le biais de produits dérivés, dans des titres de créance émis ou garantis par des gouvernements de pays émergents ou leurs agences ainsi que par des sociétés domiciliées dans un pays émergent ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut investir dans des titres de créance de catégorie inférieure à « investment grade » et des titres non notés.

~~Le Gestionnaire financier peut prendre des positions actives en devises afin d'optimiser les rendements.~~

~~Le Compartiment peut investir dans des titres de créance onshore émis au sein de la RPC par le biais du programme Bond Connect entre la Chine et Hong Kong.~~

**Autres expositions** Le Compartiment peut investir à concurrence de 10% dans des titres convertibles, de 10% dans des obligations convertibles contingentes et de 10% en actions, en particulier dans le cadre d'événements relatifs aux titres de créance détenus par le Compartiment, parmi lesquels des conversions ou des restructurations.

**Autres expositions** Le Compartiment peut investir à concurrence de **5%** dans des titres convertibles, de 10% dans des obligations convertibles contingentes et de **5%** en actions, en particulier dans le cadre d'événements relatifs aux titres de créance détenus par le Compartiment, parmi lesquels des conversions ou des restructurations.

**Produits dérivés** - Utilisés à des fins : d'investissement, de couverture de risque et de gestion efficace de portefeuille. Types : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section Utilisation des produits dérivés, instruments et techniques par les Compartiments. SRT, y compris CFD : néant. Méthode de calcul de l'exposition globale : VaR relative. Niveau de levier escompté suite au

**Produits dérivés** - Utilisés à des fins : d'investissement, de couverture de risque et de gestion efficace de portefeuille. Types : voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section Utilisation des produits dérivés, instruments et techniques par les Compartiments. SRT, y compris CFD : néant. Méthode de calcul de l'exposition globale : **approche par les engagements** ~~approche de la VaR relative.~~ Niveau de levier escompté suite au

recours aux produits dérivés : 125%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle.

~~recours aux produits dérivés : 125%, à titre indicatif uniquement. Il se peut que le levier dépasse sensiblement ce niveau de manière ponctuelle~~

**Devises** - Devise de référence du Compartiment : USD. Devises de libellé des actifs : toutes. Approche en matière de couverture de risque : flexible.

**Devises** - Devise de référence du Compartiment : USD. Devises de libellé des actifs : ~~toutes~~ **USD et EUR principalement**. Approche en matière de couverture de risque : ~~flexible~~ **couverture dans la Devise de référence généralement**.

## Les modifications sont indiquées en gras et en italique

AVANT

APRES

### Frais et commissions

Base Classe	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	1,00%		0,30%
C	0,50%		0,20%
D	1,00%	0,50%	0,30%
I	0,50%		0,10%
I2	0,40%		0,10%

Base Classe	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	<b>1,00%</b>		<b>0,30%</b>
C	<b>0,35%</b>		0,20%
D	<b>1,00%</b>	0,50%	<b>0,30%</b>
I	<b>0,35%</b>		0,10%
I2	<b>0,21%</b>		0,10%

Veillez noter que les classes d'actions A et D, dont nous proposons la suppression du prospectus, sont actuellement inactives.

### Utilisation des produits dérivés par le Compartiment

AVANT

Finalité de l'investissement	GEP	Couverture de risque	Contrats à terme	Futures	Options	Swaps			Levier escompté (%) Compartiments utilisant la VaR uniquement
						SRT et CFD	Tous autres swaps et CDX / iTraxx	Emprunts hypothécaires de type TBA	
•	•	•	•	•	•	-	•	-	125

APRES

Finalité de l'investissement	GEP	Couverture de risque	Contrats à terme	Futures	Options	Swaps			Levier escompté (%) Compartiments utilisant la VaR uniquement
						SRT et CFD	Tous autres swaps et CDX / iTraxx	Emprunts hypothécaires de type TBA	
•	•	•	•	•	•	-	•	-	125

### Dates clés

7 février 2020 à 14 h 30 (CET)

Début de la période de conversion/rachat sans frais.

6 mars 2020 à 14 h 30 (CET)

Fin de la période de conversion/rachat sans frais.

9 mars 2020

Entrée en vigueur des modifications.

Les modifications sont apportées au prospectus ou au Document d'information clé pour l'investisseur (DICI) concerné, dont la version amendée sera disponible sur le site Internet [www.jpmorganassetmanagement.lu](http://www.jpmorganassetmanagement.lu). A l'instar de tout investissement dans la SICAV, il convient de comprendre et de garder en mémoire le(s) DICI concerné(s). Veuillez noter qu'à l'exception des périodes au cours desquelles les commissions de conversion et de rachat ne sont pas facturées, toutes les autres conditions et restrictions relatives à la conversion et au rachat, telles que détaillées dans le prospectus, restent d'application.

*Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich. Service de paiement en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, 8 rue de la Confédération, 1204 Genève. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.*